NATIONS
UNIES

S



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1998/715
5 août 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 5 AOÛT 1998, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
PAR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

J’ai l’honneur de vous informer que votre lettre datée du 3 août 1998 (S/1998/714) concernant l’adoption avec le Président de la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO), d’arrangements de sécurité à l’intention du personnel des Nations Unies et la conclusion avec le Gouvernement sierra-léonais d’un accord sur le statut de la Mission a été portée à l’attention des membres du Conseil de sécurité. Ils ont pris note des informations figurant dans votre lettre au sujet de l’application des paragraphes 9 et 10 de la résolution 1181 (1998).

Le Président du Conseil
de sécurité

(Signé) Danilo TÜRK

98-22858 (F) 060898 060898